

Secrétariat Collège et Conseil

La Directrice générale

Tél : 019/51.93.75

Fax : 019/51.93.55

Mail : amelie.debroux@hannut.be

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L 1122-14 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, les membres du Collège communal vous communiquent, pour information, les points inscrits à la séance du prochain Conseil communal qui se déroulera **le jeudi 22 octobre 2020 à 19 heures 45'**.

Vous trouverez, ci-après, l'ordre du jour de cette réunion :

Séance publique

1. Information(s)
2. Centre Public d'Action Sociale - Election de plein droit d'un membre du Conseil de l'Action sociale - Validation
3. Acquisition de parcelles de terrain sises avenue Paul Brien - Décision et conditions
4. Logements communaux de Villers-le-Peuplier (rue de la Crosse), Crehen (rue de Thisnes), Poucet (rue des Mayeurs) et Hannut - Centre (Impasse Martin et route de Wavre) - Conditions d'accès et d'occupation - Approbation
5. Octroi d'une subvention directe en numéraire à la web radio "Radio Compile" - Décision et conditions d'octroi
6. Octroi d'une subvention directe en numéraire à l'Asbl "Futsal IP Hannut" - Décision et conditions d'octroi
7. Octroi d'une subvention directe en numéraire à l'Asbl "Hannut Squash" - Décision et conditions d'octroi
8. Octroi d'une subvention directe en numéraire à l'association "Floorball Club Hannut" - Décision et conditions d'octroi
9. Budget communal pour l'exercice 2020 - Modifications n° 2 aux services ordinaire et extraordinaire - Approbation
10. Financement des dépenses extraordinaires - Budget 2020 - Règlement de consultation - Approbation
11. Adoption d'un règlement établissant, pour l'exercice d'imposition 2021, une taxe additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques (I.P.P.) - Approbation
12. Adoption d'un règlement établissant, pour l'exercice d'imposition 2021, une taxe additionnelle au précompte immobilier - Approbation
13. Comptabilité fabricienne - Fabrique d'église de Wansin - Budget pour l'exercice 2020 - Modification n°1 - Approbation
14. Fabrique d'église de Lens-Saint-Remy - Budget pour l'exercice 2020 - Modification n° 2 - Réformation
15. Gestion des déchets ménagers issus de l'activité usuelle des ménages et assimilés - Fixation du taux du coût-vérité prévisionnel pour l'année 2021 - Décision
16. Rapport d'activités de l'écopasseur de l'année 2019 - Approbation
17. Organisation générale de l'enseignement fondamental pour l'année scolaire 2020/2021 sur base du Décret-cadre du 13 juillet 1998 - Approbation
18. Enseignement fondamental - Année scolaire 2020/2021 - Augmentation du cadre pédagogique dans l'enseignement maternel par suite de l'accroissement de la population (Ecole de Hannut I - Implantation scolaire de Lens-St-Remy) - Ratification d'une décision prise par le Collège communal

19. Enseignement fondamental - Année scolaire 2020/2021 - Augmentation du cadre pédagogique dans l'enseignement maternel par suite de l'accroissement de la population (Ecole de Hannut II - Implantation scolaire de Moxhe) - Ratification d'une décision prise par le Collège communal
 20. Enseignement fondamental - Service à l'école et aux élèves - Périodes "Mission collective" - Appel à candidatures - Décision
 21. Enseignement fondamental - Plan de pilotage de l'école de Hannut III - Approbation
 22. Académie communale "Julien Gerstmans" - Année scolaire 2010/2021 - Calendrier des vacances, congés et jours de fonctionnement - Approbation
 23. Académie communale "Julien Gerstmans" - Année scolaire 2020/2021 - Transfert d'une période de cours entre domaines d'enseignement - Décision
 24. Création et/ou réparation de trottoirs pour l'année 2020 - Décision
 25. Procès-verbal de la séance publique du 24 septembre 2020 - Approbation
- Séance à huis clos
26. Procès-verbal de la séance à huis clos du 24 septembre 2020 - Approbation

Afin de respecter les règles de confinement et de distanciation sociale édictées au niveau fédéral et eu égard aux conséquences concrètes de la crise sanitaire sur le déplacement et la présence physique des mandataires, le Gouvernement wallon a adopté en date du 30 septembre 2020 un nouvel arrêté organisant la tenue des réunions des organes communaux et provinciaux à partir du 1^{er} octobre 2020.

En effet, il y est précisé que les séances du conseil communal ainsi que les séances conjointes avec le conseil de l'action sociale visées à l'article L1122-11 du Code susvisé peuvent se tenir de manière virtuelle, par télé ou vidéo-conférence jusqu'au 31 mars 2021 et ce, par décision du Collège communal ou à la demande d'un tiers des membres du conseil communal.

C'est dans ce cadre que l'organe exécutif local a décidé le déroulement de la prochaine réunion mensuelle de la 1^{ère} assemblée **par vidéo-conférence**.

Comptant sur votre bonne compréhension, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Collège communal :

La Directrice générale,
(s) Amélie DEBROUX.

Le Député - Bourgmestre,
(s) Emmanuel DOUETTE.